



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
FITIAVANA - TANINDRAZANA - FANDROSOANA

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITÉ D'ANTANANARIVO

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU VENDREDI 23 AOUT 2019

Date : 23 août 2019
Lieu : Salle des Présidents de l'Université d'Antananarivo
Début de séance : 14h45
Fin de séance : 17h25

Etaient présents :

Mesdames :

- Bertille Hortense RAJAONARISON, membre
- Sahondra Lalao Olga RANAIVOSON, membre
- Holimalala Marcelle RANDRIAMANAMPISOA, membre
- Herilala Léa RASOANAIVO, membre
- Minoson Laingo Ny Hasina RATSIMBAZAFY, membre

Messieurs :

- Fredy RAJAONERA ANDRIAMBELO, Président du Conseil d'Administration
- Ando Nirina ANDRIAMANALINA, membre
- Andry Solofo ANDRIAMIARISETA, membre
- Gary CHEUK, membre
- Mamy RAKOTOARISOA, membre
- Riaka RAKOTOBE, membre
- Mamy RAKOTONANAHARY, membre
- Jacques RAKOTOSON, membre
- Christian Guy RALUAONA, membre
- Jean Freddy RANAIVOARISOA, membre
- Phanoel Rolland RANDRIAMANOHISOA, membre
- Jean Patrick RANJATSON, membre
- Herinantenaina RATOVONDRAHONA, membre
- Sedra RAVELONANTOANDRO, membre
- Aimé Lala RAZAFINJARA, membre
- Andry Jaona RAZANAMPARANY, membre

La Présidence de l'Université d'Antananarivo était représentée par :

- Monsieur Mamy Raoul RAVELOMANANA, Président de l'Université d'Antananarivo
- Madame Gabrielle RAJOELISON, Vice-Président chargée des Relations Internationales, du Partenariat et des Tices

Le secrétariat était assuré par :

Madame Vonimboahangy Nomena RAZAFINTSEHENO

Ordre du Jour adopté :

1. Approbation du Procès – verbal en date du 07 août 2019
2. Budget rectificatif 2019 de l'Université d'Antananarivo
3. Budget primitif 2020 de l'Université d'Antananarivo
4. Règlement intérieur du Conseil d'Administration
5. Dénomination et restructuration de l'Institut et Observatoire de Géophysique d'Antananarivo (IOGA)
6. Divers

1. Approbation du Procès – verbal en date du 07 août 2019

Le procès – verbal a été approuvé à l'unanimité des Membres du Conseil d'Administration sous réserve de quelques corrections suivantes :

Page 1 : Monsieur Aimé Lala RAZAFINJARA était présent mais non pas absent

Page 2 : alinéa 10 : écrire « d'un labortaoire » au lieu de « du laboratoire »

alinéa 28 : écrire « son emplacement est situé » au lieu de « son emplacement est »

alinéa 31 : écrire « voudrait construire un même centre que » au lieu de « voulait »

Avant dernière paragraphe : écrire « Licence professionnalisante en multimatériaux ossature » au lieu de « professionnalisante »

Page 3 : alinéa 22 : écrire « le CA a donné son accord » au lieu de « n'a pas donné »

alinéa 37 : écrire « que c'est le Président qui est habilité pour » au lieu de « seul le Président faut signer »

Page 4 : alinéa 5 : écrire « 20% » au lieu de « 25% »

2. Budget rectificatif 2019 de l'Université d'Antananarivo

Monsieur le DAF a présenté ce budget rectificatif et a annoncé aux membres que le Compte Administratif 2019 a été rejeté par le Ministère de l'Economie et des Finances pour cause de certificat de conformité. Et ce rejet va avoir des impacts avec le Budget rectificatif 2019.

Les membres du CA ont décidé de reporter ce Budget rectificatif 2019 en attendant la régularisation du Compte administratif 2019.

3. Budget primitif 2020 de l'Université d'Antananarivo

Le budget primitif a eu une augmentation de DIX MILLIARDS CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLIONS NEUF CENT QUINZE ARIARY, sauf l'ESSA et l'EGS.

Le Conseil d'Administration a fait des remarques sur le taux élevé des factures impayées de la JIRAMA, et propose au représentant de la MEF de transmettre le message de voir ce taux et d'augmenter les subventions de l'Université d'Antananarivo pour qu'il puisse fonctionner normalement.

Monsieur RATOVONDRAHONA a répondu que cette subvention dépend du gain du Ministère mais il a proposé à chaque Etablissement d'envoyer leurs dépenses exactes pour que le Ministère puisse les aider. A ce propos, Monsieur le Président de l'Université a précisé qu'une procédure est déjà en cours pour chaque Etablissement pour régler ces problèmes.

Vu ces différentes remarques, le Budget primitif 2020 de l'Université d'Antananarivo est arrêté en Dépenses et en Recettes à la somme de QUATRE VINGT QUINZE MILLIARDS DEUX CENT QUINZE MILLIONS CINQ CENT VINGT CINQ MILLE ARIARY (95.215.525.000,00AR).

Le Budget primitif 2020 de l'Université d'Antananarivo a été approuvé à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

4. Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Ce règlement intérieur n'est pas encore prêt puisqu'il a quelques modifications avant de le présenter à la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

5. Dénomination et restructuration de l'Institut et Observatoire de Géophysique d'Antananarivo (IOGA)

Cette proposition sera de nouveau à reporter lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

6. Divers

Madame l'administrateur de la Faculté des Sciences a demandé la proposition de divers du nouvel organigramme de la Faculté des Sciences, mais Monsieur le Président du Conseil d'Administration a rappelé que toutes demandes devront avoir l'accord du COFAC et du Président de l'Université d'Antananarivo avant de les présenter au CA.

Monsieur Christian Guy RALJAONA, représentant du MESUPRES a annoncé que c'est sa dernière réunion avec les membres, le Ministère va envoyer quelqu'un pour le remplacer.

Pour terminer, Monsieur le Président du Conseil d'Administration a remercié les membres et il a aussi précisé de faire parvenir tous les documents à discuter au CA le plutôt possible auprès du secrétariat du Conseil d'Administration pour la bonne méthode du travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a levée à 17h25.

Le Président de l'Université d'Antananarivo,

Le Président du Conseil d'Administration,



Professeur Mamy RAVELOMANANA



Monsieur Fredy RAJAONERA